

SÉMINAIRES & EVENTS

CHARTRE DE QUALITÉ

PRESTATAIRES DE TEAM-BUILDING / LOISIRS

- Avoir une adresse et un local en Bourgogne-Franche-Comté.
- Etre couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle (copie à fournir).
- Justifier de l'un des points suivants :
 - une prestation proposant un panel d'activités spécialisées (au moins 2),
 - une part « tourisme d'affaires » significative de son chiffre d'affaires propre (hors sous-traitance).
- Accuser réception de toute demande de devis ou de renseignements sous 48 heures ouvrables.
- Respecter tout contrat pris avec le client, y compris les arrangements écrits pris après la signature du contrat.
- Fournir un contact facile, régulier et chaleureux.
- Mettre en contact avec l'organisateur un interlocuteur ayant une parfaite connaissance de l'organisation en cours de l'événement.
- Assurer un service « sur mesure » et offrir une résolution rapide et efficace des problèmes imprévus.
- S'engager au respect des horaires préalablement définis avec les clients.
- Etre réactif et répondre aux demandes inopinées en un minimum de temps.
- Ne pas s'engager dans des pratiques contraires à la législation, notamment concernant certaines activités réglementées (certificats de capacité...).
- Ne proposer que des programmes sur lesquels vous vous engagez avec toutes les garanties de bonne fin.
- Assurer une assistance technique sur place pendant toute la durée de l'événement.

Fait à, le

Le prestataire,
(cachet et signature)

Bourgogne-Franche-Comté Tourisme,
Le Président Patrick AYACHE

CONTACT COLLECTIF TOURISME D'AFFAIRES

Cindy GALLISSOT

Tél. +33 (0)3 80 280 290 - Por. +33 (0)6 48 21 36 83

c.gallissot@bfctourisme.com

seminaires.bourgognefranchecomte.com

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ TOURISME

5 avenue Garibaldi - 21000 Dijon

pros.bourgognefranchecomte.com

BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

TOURISME